LIAISON CELERIS ETHERNET 10G

Fiche d'Information au 01/07/2025

L'Offre Liaison Céleris Ethernet 10 Gbts/s s'adresse à tous les clients qui souhaitent établir une interconnexion entre deux sites distants en Nouvelle-Calédonie pour la réplication synchrone de données ou de gros besoins de bande passante.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

- L'offre Céleris Ethernet 10 Gbits/s est un service d'interconnexion destiné à relier en toute confidentialité deux sites distants situés en Nouvelle-Calédonie ;
- Ce service consiste en la fourniture de liaisons louées numériques bidirectionnelles entre deux extrémités distinctes ;
- Cette liaison est uniquement disponible en mode « Point-à-Point » entre un site A et un site B.

SCHEMAS DE L'OFFRE

Offre LCE 10G « Point-à-Point » :

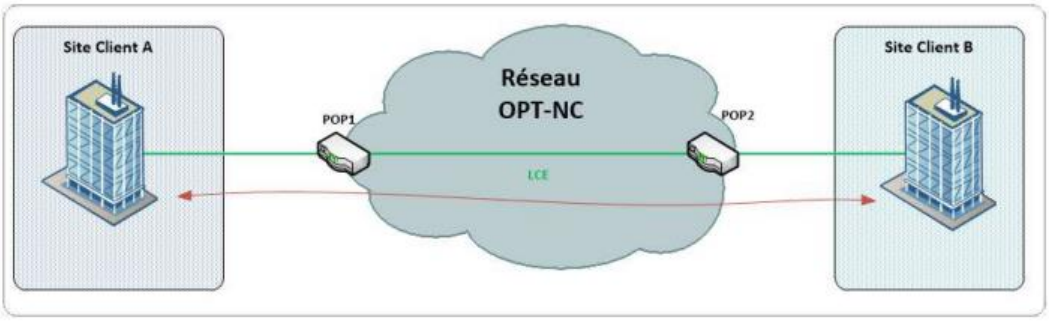

PRIX

Tarifs LCE 10G pour une durée d'engagement de 12 mois :

Typologie	Redevance mensuelle (en F CFP)	Frais de mise en service (en F CFP)
Intra Cité	**660.000 F CFP HT** *soit 699.600 F CFP TTC*	**660.000 F CFP HT** *soit 699.600 F CFP TTC (voir détails ci-dessous*
Inter Cité	**759.000 F CFP HT** *soit 804.540 F CFP TTC*	

- Réduction de 10% sur la redevance mensuelle pour une durée d'engagement de 24 mois.
- Remise supplémentaire de 10% pour les clients de catégorie « Officiels et « Etablissements d'Intérêts Publics ».
- Majoration de 25% sur la redevance mensuelle pour une souscription temporaire (6 mois maximum).
- Abonnement payable d'avance. Période de facturation bimestrielle.

Frais de Mise en Service (FMES) :

- Les frais associés à la création d'une Liaison Céléris Ethernet 10 Gbits/s dont le montant est inférieur ou égal à 2.500.000 F CFP HT sont facturés 660.000 xpf HT comme indiqués ci-dessus.

- Lorsque les frais associés à la création d'une Liaison Céléris Ethernet 10 Gbits/s sont supérieurs à 2 500 000 F CFP HT, le demandeur est appelé à participer à fonds perdus aux dépenses de construction dans les conditions suivantes : En sus des frais de 660.000 xpf HT, paiement du montant réel des dépenses engagées, majoré de 15% pour frais annexes. Le montant total étant diminué forfaitairement de 2.500.000 xpf HT.

* *FRAIS = frais de construction associés aux travaux de génie civil tel que traversées de route, chambres de raccordement, tuyautage etc. permettant la pose et le tirage de la fibre optique de bout en bout (matériel et main d'œuvre incluse).*

CARACTERISTIQUES DES SERVICES

- Solution d'interconnexion Ethernet Très Très Haut Débit entre deux sites client localement.
- Sécurisées, bidirectionnelle, en débit symétriques et garantis.
- Reposant sur la technologie Fibre Optique.
- Construite sur le réseau télécoms de l'OPT-NC, optimisé et en évolution technologique constante.
- Dispose d'un service d'astreinte H24/J7 et d'une Garantie de Temps de Rétablissement de :
  - 4 heures ouvrées sur la zone Grand Nouméa (Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta) ;
  - 1 jour ouvré sur l'Intérieur de la Grande Terre hors Grand Nouméa ;
  - 2 jours ouvrés dans les îles.

LIAISON CELERIS ETHERNET 10G

Fiche d'Information au 01/07/2025

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- La fourniture du service Céleris Ethernet « point-à-point » à 10 Gbits/s ne nécessite pas l'installation d'équipement à l'extrémité de la liaison contrairement au service Céleris Ethernet « point-à-point » jusqu'à 1 Gbit/s.
- Le Client met en œuvre et supervise sur son site son EAS (Equipement de Terminaison de Circuit de Données), directement sur une des paires du tiroir optique OPT-NC.
- Il appartient au client de se raccorder sur la paire optique indiquée par l'OPT-NC à l'aide de son équipement Ethernet muni d'un module SFP de type « 10GBASE-LR, 1310 nm, 10 km ».
- Le service fourni par l'OPT-NC est limité à la couche 2 du modèle OSI.
- L'extrémité Céleris Ethernet installée sur un site Client assure le raccordement et le dialogue entre les matériels du Client et le réseau de l'OPT.NC
- Le service CELERIS ETHERNET « point-à-point » à 10 Gbits/s ne peut pas être agrégé logiciellement au sein d'une liaison « Multipoints ».
- Les liaisons « Point à Point à 10 Gbits/s » sont transparentes aux VLAN.
- Pas de modification de débit possible : du point de vue contractuel, une modification de débit sera considérée comme une résiliation de la liaison.

CONTACTS CLIENTS

- Agence Entreprises de l'OPT : 9 Rue du Générale Gallieni, Nouméa
- Adresse électronique : ***ae@opt.nc***
- Contact Service Clientèle : 1016 du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30

LISTE DES SERVICES ANNEXES INCLUS

Service complémentaire	Tarifs Point à Point (en F CFP)	Tarifs Pint à Multipoint (en F CFP)
Option SLA étendu / Options SLA 24H-7J	**Voir fiche infos SLA**	Option SLA étendu / Options SLA 24H-7J
Transfert d'une extrémité	**330.000 F CFP HT** *soit 699.600 F CFP TTC*	Transfert d'une extrémité
Transfert de 2 extrémités	**660.000 F CFP HT** *soit 699.600 F CFP TTC*	Transfert de 2 extrémités
Changement de titulaire	**2.900 F CFP HT** *soit 3.074 F CFP TTC*	Changement de titulaire
Modification durée d'engagement de 12 à 24 mois	**2.500 F CFP HT** *soit 2.650 F CFP TTC*	Modification durée d'engagement de 12 à 24 mois
Transfert d'1 extrémité + Modification de débit + Entrée faisceau MCE	**150.000 F CFP HT** *soit 159.000 F CFP TTC*	/
Transfert de 2 extrémités + Modification de débit + Entrée faisceau MCE	**200.000 F CFP HT** *soit 212.000 F CFP TTC*	/